

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT
à l'interpellation Jean Christophe Schwaab et consorts
Le nœud ferroviaire et de bus de Palézieux est-il menacé ?

Rappel de l'interpellation

Le nœud ferroviaire de Palézieux est un des plus importants du canton. Chaque année, plus de 1 million de voyageurs y transitent pour se rendre vers Lausanne, Lavaux, la Broye, la Veveyse fribourgeoise et la Gruyère. Avec le prolongement du "train des vignes", la Riviera y sera bientôt reliée directement. Palézieux-Gare bénéficie en outre d'une très bonne desserte grandes lignes. L'aéroport international de Genève, Fribourg, Berne et Lucerne sont accessibles sans changer de train. Palézieux-Gare est aussi un nœud important de lignes de bus régionales.

Depuis quelques années, les rumeurs circulent sur la suppression des liaisons grandes lignes entre Palézieux, la capitale fédérale et l'aéroport international du bassin lémanique. Les premiers projets d'horaire 2013 tendent malheureusement à les confirmer.

Le réaménagement des horaires CFF "Romandie 2013" prévoit certes de nombreuses améliorations en Suisse romande. Cependant, la gare de Palézieux pourrait voir sa situation se détériorer en raison de la suppression de l'arrêt des trains InterRegio (IR) et de leur remplacement par des RegioExpress (RE). Le temps de parcours à destination de Genève et de Fribourg-Berne serait notablement augmenté. Conséquence indirecte de ce changement, la gare de Palézieux ne serait sans doute plus un nœud de correspondance. Les voyageurs de cette région valdo-fribourgeoise en plein essor démographique, économique et touristique seraient lourdement pénalisés et incités à abandonner les transports publics.

Nous avons donc l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

- 1. Le Conseil d'Etat dispose-t-il d'informations sur l'avenir de la desserte grandes lignes de Palézieux ? Si oui, quelles sont-elles ?*
- 2. Quelles démarches le Conseil d'Etat compte-t-il entreprendre, en particulier auprès des CFF, pour que la gare de Palézieux conserve et renforce ses bonnes dessertes actuelles, en particulier grandes lignes et soit maintenue comme nœud ferroviaire et de bus ?*

Nous remercions d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Ne souhaite pas développer.

Réponse du Conseil d'Etat

Préambule

Un horaire modifié sera proposé aux usagers des CFF à partir du changement d'horaire du 9 décembre 2012 (Horaire 2013) dans le cadre du concept Romandie. Ce concept Romandie a été développé par les CFF dans le but de répondre à la croissance de la demande de transport en Suisse romande, en particulier sur l'Arc lémanique. Il vise à offrir à terme un doublement du nombre de places assises, notamment entre Lausanne et Genève. Pour atteindre cet objectif et utiliser au maximum la capacité du réseau ferroviaire, il s'agit de cadencer systématiquement toutes les 30 minutes les trains IC/IR Berne - Fribourg - Lausanne - Genève-Aéroport. La 1ère étape du concept Romandie prévoit ainsi que les trains IR Lucerne - Berne - Fribourg - Lausanne - Genève-Aéroport ne s'arrêtent plus à Romont et à Palézieux.

La planification actuelle prévoit que la desserte de Palézieux et de Romont soit assurée par des trains RegioExpress (RE) avec une nouvelle ligne RE Palézieux / Bulle - Romont - Fribourg - Berne et une nouvelle ligne RE Romont - Palézieux - Lausanne - Renens - Morges - Allaman - Rolle - Gland - Nyon - Coppet - Genève - (Annemasse).

Les principaux avantages de ce nouvel horaire sont les suivants (voir brochure "Romandie 2013" disponible sous le site des CFF à l'adresse :

<http://www.cff.ch/horaire/informations-sur-lhoraire/horaire-romandie-2013.html>) :

- Nouveaux Duplex Regio : treize rames à deux étages améliorent le confort des passagers : davantage de places, climatisation, accès facilité, temps de parcours raccourcis, grâce à de meilleures accélérations.
- Desserte toutes les 30 minutes de Coppet, Rolle et Allaman toute la journée. Les RegioExpress (RE) circulent toutes les 30 minutes et desservent Genève, Coppet, Nyon, Gland, Rolle, Allaman, Morges, Renens et Lausanne. Ils sont prolongés en alternance jusqu'à Vevey ou Palézieux et Romont.
- Accélération des InterRegio (IR) Genève - Lausanne - Berne - Lucerne par la suppression des arrêts à Palézieux et à Romont. Le temps de parcours est réduit de 5 minutes entre Lausanne et Fribourg. Des trains supplémentaires RE assurent la liaison de Palézieux et Romont, vers Lausanne et Fribourg/Berne. Des arrêts à Palézieux et à Romont devraient toutefois être maintenus en début et en fin de journée pour les premiers et les derniers trains IR.
- Accélération des InterRegio (IR) Genève - Lausanne - Brigue par la suppression des arrêts à Gland et à Renens VD toute la journée. Aux heures de pointe, des InterRegio (IR) supplémentaires sans arrêt entre Lausanne et Genève permettent jusqu'à 13 minutes de gain de temps depuis le Chablais et le Valais.
- Accélération des ICN Genève-Biel/Bienne-Zurich/Bâle par la suppression des arrêts à Nyon et à Morges durant la journée. Des arrêts à Nyon et à Morges seront toutefois maintenus en début et en fin de journée pour les premiers et les derniers trains ICN. Le temps de parcours est réduit de 4 minutes entre Genève et Yverdon-les-Bains. Des trains supplémentaires RE assurent la liaison Morges - Yverdon-les-Bains aux heures de pointe. Cette accélération des trains ICN est nécessaire pour faire circuler chaque heure un train supplémentaire RegioExpress (RE) entre Genève et Lausanne et pour cadencer toutes les 30 minutes les trains sans arrêt Genève - Lausanne - Fribourg -Berne.

Dans une 2ème étape du concept Romandie, la cadence à 30 minutes sera introduite sur la ligne du Pied du Jura pour les trains pendulaires ICN Bienne - Neuchâtel - Yverdon-les-Bains - Lausanne.

Pour Palézieux, les changements sont les suivants (extrait de la brochure CFF) :

- RegioExpress (RE) Duplex Regio chaque heure vers Lausanne, Renens, Morges, Allaman, Rolle, Gland, Nyon, Coppet et Genève. Il facilite la connexion avec les Hautes écoles (UNIL + EPFL) grâce à son arrêt à Renens. Son temps de parcours jusqu'à Lausanne est le même qu'actuellement. Les nouveaux arrêts entre Lausanne et Genève rallongent, en revanche, le temps de parcours pour Genève (16 minutes de plus qu'actuellement). Toutefois, les passagers de Palézieux à destination de Genève utilisent la ligne 21 du RER Vaudois et changent de train à Lausanne, où ils disposent de correspondances avec les InterCity (IC) sans arrêt jusqu'à Genève (6 minutes de plus qu'actuellement entre Palézieux et Genève).
- Avec les trois trains inchangés du RER Vaud, l'horaire propose quatre liaisons par heure entre Palézieux et Lausanne.
- RegioExpress (RE) intégré au RER fribourgeois chaque heure pour Romont, Fribourg et Berne.
- Suppression de l'arrêt de l'InterRegio (IR) reliant Genève à Lucerne, via Lausanne - Fribourg - Berne, pour systématiser la cadence à la demi-heure entre Genève et Berne (5 minutes plus rapide qu'aujourd'hui).

Concernant la liaison depuis Palézieux vers Fribourg et Berne, différentes variantes ont été étudiées. Le concept initial envisagé dans Rail 2000 - 2ème étape prévoyait de maintenir un train entre Lausanne et Berne, avec arrêts à Palézieux, Romont et Fribourg, en complément de la circulation des deux trains de type IC Lausanne - Fribourg - Berne, cadencés à 30 minutes. Selon ce projet initial, trois liaisons étaient offertes chaque heure entre Lausanne et Berne. Cette variante conserve le même temps de parcours entre Palézieux et Berne que l'horaire actuel.

En collaboration avec les CFF et les Transports publics fribourgeois (TPF), le canton de Fribourg a développé son projet de RER qui prévoit dans une première phase de raccorder la 2^e agglomération fribourgeoise, Bulle, au réseau ferroviaire national en remplacement du service de bus actuel à la cadence à 30 minutes. Le concept retenu comprend une nouvelle liaison ferroviaire Bulle-Romont-Fribourg, prolongée en direction de Berne une fois par heure. La liaison Palézieux - Romont - Fribourg - Berne est assurée par un train RE dont le terminus est Palézieux. Les trains en provenance de Palézieux et de Bulle à destination de Berne sont attelés à Romont. Cette opération à Romont implique une augmentation des temps de parcours d'environ 3 à 5 minutes sur la relation Palézieux - Berne, selon le sens de circulation.

Selon les données des CFF, le nombre de voyageurs par jour en provenance et à destination de Palézieux est en 2010 de 2'300 personnes pour un total de 250'000 en Suisse romande. La répartition de ces 2'300 voyageurs est la suivante :

- Lausanne : 45%, soit 1'034 voyageurs journaliers (montées et descentes),
- Fribourg et Berne : 17%, soit 390 voyageurs journaliers, dont 230 à destination de Fribourg et 160 à destination de Berne (montées et descentes),
- Genève : 13%, soit 300 voyageurs journaliers (montées et descentes),
- Renens, Morges, Nyon : 8%, soit 186 voyageurs journaliers (montées et descentes),
- Autres destinations : 17%, soit 390 voyageurs journaliers (montées et descentes),

Lors de leur dernière rencontre périodique tenue le 28 septembre 2011, les Conseils d'Etats vaudois et fribourgeois ont examiné ce projet d'horaire 2013, notamment concernant la problématique de la desserte de Palézieux et de Romont. Si les deux gouvernements saluent les nombreuses améliorations de l'offre contenues dans ce nouvel horaire, ils ont demandé de procéder avec les CFF à des examens complémentaires du concept afin d'améliorer la desserte de Romont et Palézieux. Les Transports publics fribourgeois (TPF) sont étroitement associés à ces études.

Officiellement, le projet d'horaire final sera mis en consultation au printemps 2012.

Réponses du Conseil d'Etat aux questions de l'interpellateur :

1. Le Conseil d'Etat dispose-t-il d'informations sur l'avenir de la desserte grandes lignes de Palézieux ? Si oui, quelles sont-elles ?

Les éléments d'information concernant l'avenir de la desserte Grandes lignes de Palézieux figurent dans le préambule. La gare de Palézieux sera desservie par des trains Grandes lignes de type RE.

2. Quelles démarches le Conseil d'Etat compte-t-il entreprendre, en particulier auprès des CFF, pour que la gare de Palézieux conserve et renforce ses bonnes dessertes actuelles, en particulier grandes lignes et soit maintenue comme nœud ferroviaire et de bus ?

Suite à leur rencontre du 28 septembre 2011, les Conseils d'Etat des cantons de Vaud et de Fribourg ont demandé de procéder avec les CFF à des examens complémentaires du concept afin d'améliorer la desserte de Romont et Palézieux. Ces travaux sont conduits en collaboration avec les services cantonaux concernés et les TPF qui sont raccordés à Palézieux sur le réseau CFF, notamment par la ligne ferroviaire à voie métrique Palézieux - Châtel-St-Denis - Bulle. Des études sont en cours afin de diminuer le temps de parcours sur cette ligne et d'optimiser les correspondances à Palézieux. De manière générale, la gare de Palézieux conserve avec le nouvel horaire son rôle de pôle régional des transports publics, en assurant des correspondances avec les lignes des TPF et de CarPostal. Elle bénéficie en particulier d'excellentes relations en direction de Lausanne avec quatre trains par heure et par direction.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 16 novembre 2011.

Le président :

P. Broulis

Le chancelier :

V. Grandjean